



SAINT-FÉLIX-DE-VALOIS

## MUNICIPALITÉ DE SAINT-FÉLIX-DE-VALOIS



Aux contribuables de la susdite municipalité

### AVIS PUBLIC

EST PAR LA PRÉSENTE DONNÉ par le soussigné, greffier-trésorier de la Municipalité, que lors de la séance devant être tenue à **20 heures le 8 septembre 2025**, au lieu ordinaire des délibérations, le conseil de la susdite Municipalité doit statuer sur la demande d'usage conditionnel suivante :

#### **DEMANDE D'UN USAGE CONDITIONNEL À LA RÈGLEMENTATION D'URBANISME N 2025-057**

##### **NATURE ET EFFET**

Demande d'un usage conditionnel à l'article 3,6 du Règlement d'usage conditionnel n° 519-2025 de la municipalité Saint-Félix-de-Valois, destinée à permettre l'implantation d'un usage de location court terme dans la résidence du 171 rue du Domaine-Gagnon.

##### **IDENTIFICATION DU SITE VISÉ**

Sur le lot 5 358 906 du cadastre du Québec, situé au 171, rue du Domaine-Gagnon, à l'intérieur des limites de la zone VD-12.

**LORS DE CETTE SÉANCE, TOUT INTÉRESSÉ POURRA SE FAIRE ENTENDRE PAR LE CONSEIL MUNICIPAL RELATIVEMENT À CETTE DEMANDE.**

**DONNÉ À SAINT-FÉLIX-DE-VALOIS**, ce 22<sup>e</sup> jour du mois d'août de l'an deux mille vingt-cinq.

---

Jeannoé Lamontagne  
Directeur général / greffier-trésorier

#### **CERTIFICAT DE PUBLICATION**

Je soussigné, directeur général et greffier-trésorier de la Municipalité de Saint-Félix-de-Valois, certifie sous mon serment d'office avoir publié le présent avis public en affichant une copie à la mairie de cette Municipalité et sur le site Internet de la Municipalité de Saint-Félix-de-Valois, entre 10 h et 14 h, ce 22<sup>e</sup> jour du mois d'août de l'an deux mille vingt-cinq.

**En foi de quoi**, je donne ce certificat ce 22<sup>e</sup> jour du mois d'août de l'an deux mille vingt-cinq.

---

Jeannoé Lamontagne  
Directeur général / greffier-trésorier